

*Société du parc  
industriel et portuaire  
de Bécancour*

Québec 

# RAPPORT ANNUEL 2007-2008





## TABLE DES MATIÈRES

- 3 Profil de la Société
- 4 Message du président du conseil d'administration
- 4 Conseil d'administration
- 5 Message du président-directeur général
- 6 Équipe de direction
- 9 États financiers
- 21 Code d'éthique et de déontologie des administrateurs

Monsieur Raymond Bachand  
Ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions de la *Loi sur la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour*, nous avons l'honneur de vous présenter le rapport annuel de ladite Société pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Le président du conseil d'administration,

  
Henri Boudreau



# PROFIL DE LA SOCIÉTÉ

**MISSION** La Société du parc industriel et portuaire de Bécancour a pour mission de favoriser le développement économique du Québec en développant et en exploitant, dans un objectif d'autofinancement, un parc industriel et portuaire.

**PROFIL** La Société du parc industriel et portuaire de Bécancour est mandataire du gouvernement du Québec et le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation est responsable de l'application de sa loi constitutive.

Le Parc industriel et portuaire de Bécancour est situé en bordure du fleuve Saint-Laurent, à mi-chemin entre les villes de Montréal et de Québec. Il s'étend sur un territoire de plus de 6 900 hectares de terrain, dont environ 2 152 des 3 201 hectares réservés à l'implantation d'entreprises industrielles et commerciales sont encore disponibles.

La Société a pour objet de promouvoir l'établissement de nouvelles entreprises et de fournir les infrastructures nécessaires à l'implantation et l'exploitation d'entreprises de grande envergure.

# MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

C'est avec une grande fierté que nous vous présentons le rapport annuel 2007-2008 de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour.

Je suis particulièrement fier des annonces qui ont été effectuées cette année, ces bonnes nouvelles tombent à point pour les régions du Centre-du-Québec et de la Mauricie. D'autant plus que je suis persuadé que ces investissements auront des retombées structurantes au cours des prochaines années pour les secteurs de l'agroalimentaire et de l'énergie solaire.

Aussi, je tiens à féliciter, au nom du conseil d'administration, les membres du personnel et de l'équipe de direction pour le travail accompli afin de mener à terme ces projets d'investissements ainsi que pour les nouvelles opportunités d'affaires développées au port de Bécancour. Ces résultats démontrent que la Société a su se démarquer dans un environnement concurrentiel mondial difficile.

Par ailleurs, j'aimerais remercier les membres du conseil d'administration pour leur collaboration et leur disponibilité tout au long de l'année. Merci en particulier à monsieur Jean Marchand qui s'est retiré du conseil d'administration en décembre 2007 et qui a contribué activement au développement de la Société en siégeant au conseil d'administration pendant plusieurs années.

Finalement, je voudrais souligner le travail de monsieur Guy LeBlanc au cours de son premier mandat, je lui renouvèle mon entière confiance pour la suite et souhaite que la reconduction de son contrat à titre de président-directeur général lui permette de récolter les fruits du travail qu'il a déjà amorcé.



Henri Boudreau  
Henri Boudreault



**Henri Boudreau**  
Président du Conseil  
Retraité du secteur  
de l'éducation



**Jean Rousseau**  
Vice-président du Conseil  
Producteur agricole,  
Ferme Rhétaise inc.



**Luc Alarie**  
Consultant,  
Alarie Gestion Conseil



**Pierre Gagnon**  
Administrateur



**Jean Poliquin**  
Directeur de succursale,  
Financière  
Banque Nationale



**Judith Tourigny**  
Directrice de comptes  
commerciaux, Centre financier  
aux entreprises Desjardins

# MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'année 2007-2008 a été une année gratifiante pour l'ensemble des intervenants qui ont déployé au cours des dernières années des efforts constants afin de favoriser le développement économique du parc industriel de Bécancour. En effet en avril 2008, la compagnie Timminco, propriétaire de Silicium Bécancour, a confirmé qu'elle avait mis sur pied une nouvelle filiale, Bécancour Solaire SEC, via laquelle elle annonçait d'abord la construction d'une première phase de 25 M\$ suivie d'une deuxième phase de 65 M\$ pour la production de silicium purifié. Ce produit, destiné à la fabrication de cellules solaires, connaît actuellement une forte croissance de la demande et laisse présager un avenir prometteur pour le parc industriel dans le marché du photovoltaïque. Ensemble, ces deux nouvelles usines vont créer près de 200 emplois directs.

À cette bonne nouvelle s'est ajoutée au début de 2008, l'annonce de l'implantation dans le parc industriel d'une usine de broyage de graines de canola, de soya et de palme. En effet, l'entreprise Twin Rivers Technologie – Entreprises de transformation de graines oléagineuses du Québec (TRT-ETGO), une filiale de l'agence gouvernementale Felda de Malaisie, investit 153 M\$ dans ce projet qui créera 80 emplois, permettant ainsi aux agriculteurs du Québec de diversifier leurs cultures et à l'industrie agroalimentaire d'avoir accès à un approvisionnement à proximité.

L'ensemble de ces nouveaux investissements conjugué avec ceux que font annuellement les entreprises installées dans le parc et aux discussions avec d'autres investisseurs potentiels reçus au cours de l'année nous permet d'être très optimistes quant à l'avenir de la Société.

Les résultats financiers de 2007-2008 ont été quant à eux plus que satisfaisants pour la direction de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour. En fait, la diminution prévue des revenus reliés à la fermeture de la compagnie norvégienne Norsk Hydro a été en grande partie compensée par l'arrivée de nouvelles sources de revenus. En effet, la Société a réussi à attirer deux nouveaux clients au port de Bécancour : un pour l'expédition du cargo général relié à l'implantation d'une mine au Nunavut et l'autre pour le transbordement de pièces d'éoliennes fabriquées par l'entreprise trifluvienne Marmen.

Ces nouveaux trafics dans la zone portuaire, qui se sont matérialisés au cours du présent exercice financier, ont permis de compenser avantageusement la baisse anticipée de nos revenus.

Cette année, la Société a également effectué d'importants travaux, soit près de 1 M\$, pour agrandir et améliorer l'aire d'entreposage de la zone portuaire afin de recevoir les nouveaux clients mentionnés précédemment. De plus, plusieurs interventions reliées à l'entretien et à la réparation des infrastructures ont été réalisées : réfection de pavage, remplacement d'un ponceau, dragage d'une partie de la darse, réaménagement extérieur du siège social, etc. En tout, près de 1,8 M\$ de travaux en infrastructures ont été effectués.

En terminant, j'aimerais remercier les employés pour les efforts déployés afin que nous puissions compétitionner avantageusement avec les meilleurs sites au monde, les entreprises du parc pour leur soutien lors de nos activités de démarchage, les membres du conseil d'administration pour le support accordé tout au long de l'année et le gouvernement et ses divers organismes (M.D.E.I.E., M.D.E.E.P., M.R.N.F., I.Q., S.G.F., H.Q., Ville de Bécancour, etc.) pour la confiance réitérée.



M<sup>e</sup> Guy Leblanc



# ÉQUIPE DE DIRECTION



## **Le SERVICE DE L'ENTRETIEN**

est responsable de l'équipe affectée aux travaux de construction, d'entretien et d'opérations des immobilisations de la Société.

**Serge Masson**  
Superviseur à l'entretien

## **La COORDONNATRICE AUX ACTIVITÉS PORTUAIRES ET À LA SÉCURITÉ**

est responsable de la mise en œuvre du plan de sûreté, de l'attribution des postes à quai et des aires d'entreposage.

**Manon Blais**  
Coordonnatrice aux activités portuaires et à la sécurité

## **La DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES ET DE L'ENVIRONNEMENT**

est responsable de la planification, de la gestion, de la construction et de la rénovation des immobilisations ainsi que des services s'y rattachant. Elle est également responsable de l'aspect technique relié à l'implantation des nouvelles entreprises et de la problématique environnementale.

**Robert Lafontaine, ing.**  
Directeur des services techniques et de l'environnement

## **La DIRECTION DES FINANCES**

est responsable des ressources financières, des affaires juridiques, du contrôle interne ainsi que des systèmes de gestion de l'information et de la bureautique. Elle assume certaines responsabilités reliées aux ressources humaines, aux communications, au développement et à l'administration de la Société.

**Danielle Hébert, CA**  
Directrice des finances

## **La DIRECTION GÉNÉRALE**

est responsable de la gestion et du développement à long terme de la Société. Elle détermine les grands axes de développement et s'assure de la mise en œuvre du plan stratégique. Elle contrôle les activités reliées à la gestion.

**M<sup>re</sup> Guy LeBlanc**  
Président-directeur général

# RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées et qui respectent les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activité concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Société reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration doit surveiller la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à la vérification des états financiers de la Société, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, et son rapport du vérificateur présente la nature et l'étendue de cette vérification de même que son opinion. Le Vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer le conseil d'administration pour discuter de tout élément qui concerne sa vérification.

La directrice des finances,



Danielle Hébert, CA

Le président-directeur général,



M. Guy LeBlanc

Bécancour, le 27 mai 2008

# RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À l'Assemblée nationale,

J'ai vérifié le bilan de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour au 31 mars 2008 et l'état des résultats et excédent cumulé ainsi que des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2008, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, à l'exception des changements apportés aux conventions comptables relatives aux instruments financiers, tel qu'expliqués à la note 3, ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,



Renaud Lachance, CA,

Québec, le 27 mai 2008

# RÉSULTATS ET EXCÉDENT CUMULÉ

## de l'exercice terminé le 31 mars 2008

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
<b>PRODUITS</b> <i>(note 4)</i>	5 335 425 \$	5 578 912 \$
<b>CHARGES</b>		
<b>Charges d'exploitation par catégorie</b> <i>(note 5)</i>		
Traitements et avantages sociaux	1 122 746	1 035 194
Entretien et réparations	760 491	741 384
Fournitures et approvisionnements	648 914	807 994
Services professionnels, administratifs et autres	281 819	192 181
Gardiennage	190 453	174 160
Taxes municipales et scolaires	179 443	181 310
Publicité et promotion	75 721	55 843
Déplacements et communications	56 545	67 593
Autres charges	8 460	9 000
	<u>3 324 592</u>	<u>3 264 659</u>
Amortissement des immobilisations corporelles	2 063 466	2 115 863
	5 388 058	5 380 522
<b>Autres frais</b>		
Frais financiers <i>(note 6)</i>	951 130	956 647
Participation aux réseaux d'eau potable et d'égout de la Ville de Bécancour <i>(note 13)</i>	47 464	47 716
	<u>6 386 652</u>	<u>6 384 885</u>
<b>PERTE NETTE</b>	1 051 227	805 973
<b>EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT</b>	<u>12 971 041</u>	<u>13 777 014</u>
<b>EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN</b>	<u>11 919 814 \$</u>	<u>12 971 041 \$</u>

*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers*

# BILAN au 31 mars 2008

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
<b>ACTIF</b>		
<b>À court terme</b>		
Encaisse	605 081 \$	656 753 \$
Dépôt à terme (note 7)	1 300 000	1 300 000
Créances (note 8)	1 297 394	850 008
Stock de pièces de rechange	199 739	199 053
Frais payés d'avance	82 962	108 110
	<u>3 485 176</u>	<u>3 113 924</u>
<b>Frais d'émission et de gestion reportés - coût amorti</b>	-	65 577
<b>Inventaire de terrains</b>	5 463 439	5 473 066
<b>Immobilisations corporelles (note 9)</b>	25 259 139	25 528 264
	<u>34 207 754 \$</u>	<u>34 180 831 \$</u>
<b>PASSIF</b>		
<b>À court terme</b>		
Charges à payer et frais courus	1 245 425 \$	339 650 \$
Intérêts courus sur la dette à long terme	425 922	424 324
Retenues sur contrats	17 817	12 773
Produits reportés	161 836	163 053
Portion à court terme de la dette à long terme (note 12)	1 000 000	-
	<u>2 851 000</u>	<u>939 800</u>
<b>Provision pour congés de maladie (note 16)</b>	143 887	99 386
<b>Aide gouvernementale reportée - coût amorti (note 10)</b>	2 352 420	2 170 604
<b>Dette à long terme (note 12)</b>	16 940 633	18 000 000
	<u>22 287 940</u>	<u>21 209 790</u>
<b>EXCÉDENT CUMULÉ</b>	11 919 814	12 971 041
	<u>34 207 754 \$</u>	<u>34 180 831 \$</u>

## ENGAGEMENTS (note 13)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Henri Boudreau, président



Jean Rousseau, vice-président

# FLUX DE TRÉSORERIE

## de l'exercice terminé le 31 mars 2008

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Perte nette	(1 051 227) \$	(805 973)\$
Ajustements pour :		
Amortissement de l'aide gouvernementale	(109 078)	(97 210)
Amortissement des immobilisations corporelles	2 063 466	2 115 863
Amortissement des frais d'émission et de gestion	6 210	14 656
(Gain) perte à la vente de terrains	(16 322)	2 585
Gain à l'aliénation d'immobilisations corporelles	-	(12 000)
	<u>893 049</u>	<u>1 217 921</u>
Acquisition de terrains	-	(88)
Produit de la vente de terrains	25 949	2 648
Aide gouvernementale	290 894	396 258
Variation des éléments d'actif et de passif liés à l'exploitation (note 14)	(331 207)	930 750
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<u>878 685</u>	<u>2 547 489</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(930 357)	(1 587 234)
Produit d'aliénation d'immobilisations corporelles	-	12 000
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<u>(930 357)</u>	<u>(1 575 234)</u>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<u>(51 672)</u>	<u>972 255</u>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	<u>1 956 753</u>	<u>984 498</u>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN (note 14)</b>	<u>1 905 081 \$</u>	<u>1 956 753 \$</u>

# NOTES COMPLÉMENTAIRES

## au 31 mars 2008

### 1. CONSTITUTION ET MISSION

La Société du parc industriel et portuaire de Bécancour, personne morale au sens du Code civil, a été constituée par une loi spéciale (L.R.Q. chapitre S-16.001). Elle a pour mission de favoriser le développement économique du Québec en développant et en exploitant, dans un objectif d'autofinancement, un parc industriel et portuaire dans une partie du territoire de la Ville de Bécancour. En vertu des lois sur l'impôt fédéral et provincial, la Société n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

### 2. CONVENTIONS COMPTABLES

La préparation des états financiers de la Société par la direction, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des produits et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

#### CONSTATATION DES PRODUITS

Les produits tirés des services portuaires et du service d'eau industrielle sont comptabilisés lorsque les services ont été rendus. La Société constate les loyers de base selon la méthode linéaire sur la durée des contrats de location. Les produits tirés des servitudes sont constatés lors de l'octroi des servitudes. L'ensemble de ces produits est constaté lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord et que le prix que l'acheteur doit payer est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

#### TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La politique de l'entité consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les soldes bancaires et les placements temporaires facilement convertibles à court terme, en un montant connu de trésorerie dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

#### STOCK DE PIÈCES DE RECHANGE

Le stock de pièces de rechange est évalué à la moindre valeur (coût ou valeur de remplacement). Le coût est établi selon la méthode de l'épuisement successif.

#### INVENTAIRE DE TERRAINS

Les terrains en inventaire sont comptabilisés à la moindre valeur (coût ou valeur de réalisation nette). Les taxes municipales et scolaires ainsi que les intérêts relatifs à l'achat de ces terrains sont imputés aux opérations.

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties sur leur durée de vie utile prévue, selon la méthode de l'amortissement linéaire et aux taux suivants :

Bâtisses, aires d'entreposage et de stationnement	2 1/2 % à 5 %
Installations portuaires	2 1/2 % à 20 %
Véhicules	20 %
Équipement	6 2/3 % à 10 %
Réseaux d'eau potable et d'égout	3 1/3 % à 5 %
Usine et réseau de distribution d'eau industrielle	2 1/2 % et 5 %
Routes et rues	4 % et 5 %
Réseau ferroviaire	2 1/2 %
Mobilier et équipement de bureau	10 % et 20 %

La Société examine régulièrement la valeur comptable de ses immobilisations corporelles en comparant la valeur comptable de celles-ci avec les flux de trésorerie futurs non actualisés qui devraient être générés par l'actif. Tout excédent de la valeur comptable sur la juste valeur est imputé aux résultats de la période au cours de laquelle la dépréciation a été déterminée.

## AIDE GOUVERNEMENTALE REPORTÉE

Les subventions pour l'acquisition d'immobilisations corporelles sont comptabilisées comme aide gouvernementale reportée et sont virées aux résultats selon la même méthode et les mêmes taux d'amortissement que les immobilisations corporelles subventionnées auxquelles elles se rapportent. Les subventions relatives aux charges d'exploitation sont comptabilisées à titre d'autres produits.

## RÉGIME DE RETRAITE

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée au régime interentreprises à prestations déterminées gouvernemental étant donné que la Société ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

## INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, comme il est décrit ci-après. Leur classement dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par la Société.

Classification	
Encaisse	Détenus à des fins de transaction
Dépôt à terme	Détenus à des fins de transaction <sup>(1)</sup>
Créances	Prêts et créances
Emprunt bancaire	Autres passifs
Charges à payer et frais courus	Autres passifs
Intérêts courus sur la dette à long terme	Autres passifs
Retenues sur contrats	Autres passifs
Dette à long terme	Autres passifs

<sup>(1)</sup> désignés de façon irrévocable

#### **Détenus à des fins de transaction**

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction sont des actifs financiers qui sont généralement acquis en vue d'être revendus avant leur échéance ou qui ont été désignés de façon irrévocable comme étant détenus à des fins de transaction. Ils sont mesurés à la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur des actifs financiers à court terme correspond généralement à leur coût, en raison de leur échéance rapprochée.

Les passifs financiers classés comme étant détenus à des fins de transaction sont des passifs financiers non dérivés que la Société choisit de désigner de façon irrévocable, lors de la constatation initiale, comme des instruments qu'elle mesurera à la juste valeur. Aucun passif financier non dérivé n'a encore été désigné par la Société comme étant détenu à des fins de transaction.

#### **Prêts et créances**

Les prêts et créances n'incluent pas les titres de créances. L'évaluation ultérieure des prêts et créances est au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les produits d'intérêts sont inclus dans les intérêts sur encaisse et dépôts à terme.

#### **Autres passifs**

Les autres passifs sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comprennent tous les passifs financiers autres que les instruments dérivés.

#### **Coûts de transaction**

Les coûts de transaction liés aux actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction sont passés en charge au moment où ils sont engagés. Les coûts de transaction liés aux actifs financiers disponibles à la vente, aux actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance, aux autres passifs et aux prêts et créances sont pris en compte dans la détermination de la valeur comptable de l'actif ou du passif et sont ensuite constatés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### **Résultat étendu**

La Société n'a classé aucun instrument financier comme actifs financiers disponibles à la vente. Par conséquent, le résultat étendu ne diffère pas de la perte nette.

### **3. MODIFICATION DE CONVENTIONS COMPTABLES**

#### **INSTRUMENTS FINANCIERS**

Le 1<sup>er</sup> avril 2007, la Société a appliqué les nouvelles recommandations de l'Institut canadien des comptables agréés quant à la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des instruments financiers à la suite de la publication des chapitres 1530 - Résultat étendu, 3855 - Instruments financiers-comptabilisation et évaluation, et 3861 – Instruments financiers – Informations à fournir et Présentation.

Aux fins de l'application du chapitre 3855, les classements adoptés par la Société sont divulgués à la note 2. L'adoption de cette norme a une incidence sur le traitement des coûts de transaction, qui sont maintenant capitalisés au coût des actifs et passifs financiers lorsqu'ils ne sont pas classés comme étant détenus à des fins de transaction, et amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif, plutôt que la méthode de l'amortissement linéaire antérieurement appliquée. En raison de cette nouvelle convention, les frais d'émission et de gestion reportés liés à la dette à long terme ont été reclassés en diminution de la dette à long terme.

Conformément aux dispositions transitoires prévues, les ajustements ont été apportés au 1<sup>er</sup> avril 2007 et ont eu pour effet de diminuer, à cette date, les postes du bilan « Frais d'émission et de gestion reportés » et « Dette à long terme » d'un montant de 65 577 \$.

Les dérivés incorporés dans d'autres instruments financiers ou contrats, autres que ceux détenus ou désignés à des fins de transaction, sont séparés de leur contrat hôte et comptabilisés à titre de dérivés lorsque les caractéristiques économiques et les risques qu'ils présentent ne sont pas étroitement liés à ceux que présente le contrat hôte.

La Société a choisi le 1<sup>er</sup> avril 2003 comme date de transition des dérivés incorporés, tel que prévu aux dispositions transitoires du chapitre 3855 du Manuel de l'ICCA. En conséquence, seuls les contrats ou les instruments financiers conclus ou modifiés après la date de transition ont été revus en vue de recenser les dérivés incorporés. Cette mesure n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers.

### MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

Au cours du prochain exercice, la Société appliquera les nouvelles recommandations de l'Institut canadien des comptables agréés quant aux nouveaux chapitres suivants : 3031 - « Stocks », 3862 - « Instruments financiers – Informations à fournir » et 3863 - « Instruments financiers – Présentation ».

#### 3031 - Stocks

En juin 2007, l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA) a publié le chapitre 3031 intitulé « Stocks » remplaçant le chapitre 3030 intitulé « Stocks ». Le chapitre prescrit le traitement comptable des stocks, notamment sur la détermination du coût et de sa comptabilisation ultérieure en charges y compris toute dépréciation jusqu'à la valeur nette de réalisation. La société ne prévoit pas que l'adoption de ce nouveau chapitre aura une incidence importante sur ses états financiers.

#### 3862 - Instruments financiers – Informations à fournir et 3863 - Instruments financiers – Présentation

Les chapitres 3862 et 3863 visent à informer les utilisateurs de façon à leur permettre d'évaluer l'importance des instruments financiers au regard de la situation financière et à la performance financière de l'entité, et d'évaluer la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers auxquels l'entité est exposée ainsi que de la façon dont elle gère ces risques. Les chapitres 3862 et 3863 remplacent le chapitre 3861 du Manuel, intitulé « Instruments financiers – Informations à fournir et Présentation ». Ces chapitres modifient et augmentent les exigences en matière d'informations à fournir, mais reprennent telles quelles les exigences en matière de présentation. Ces chapitres visant spécifiquement l'information à fournir, il n'y aura donc aucune incidence sur les résultats de la Société.

## 4. PRODUITS

	2008	2007
<b>Produits d'exploitation :</b>		
Services portuaires	2 973 923 \$	2 606 528 \$
Remboursements par la Ville de Bécancour de certains frais d'entretien	850 000	850 000
Service d'eau industrielle	710 413	1 348 359
Location d'immeubles	438 408	516 530
Amortissement de l'aide gouvernementale	109 078	97 210
Intérêts sur encaisse et dépôts à terme	99 555	53 031
Autres produits	7 322	39 868
Gain à l'aliénation d'immobilisations corporelles	-	12 000
	<u>5 188 699</u>	<u>5 523 526</u>
<b>Produits reliés à l'inventaire des terrains :</b>		
Produit de la vente de terrains	25 949	2 648
Coût des terrains vendus	9 627	5 233
	16 322	(2 585)
Services publics reliés à la vente de terrains	67 467	57 971
Emphytéose	62 937	-
	<u>146 726</u>	<u>55 386</u>
	<u>5 335 425 \$</u>	<u>5 578 912 \$</u>

5. CHARGES D'EXPLOITATION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS,  
AVANT AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Administration générale	1 331 208 \$	1 162 568 \$
Usine et réseau de distribution d'eau industrielle	670 677	908 892
Immeubles	375 406	331 236
Installations portuaires	346 573	299 391
Réseaux de transport	302 869	276 908
Véhicules et équipement	154 803	115 880
Réseaux d'eau potable et d'égout	143 056	169 784
	<u>3 324 592 \$</u>	<u>3 264 659 \$</u>

6. FRAIS FINANCIERS

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Intérêts sur la dette à long terme	944 318 \$	941 738 \$
Intérêts sur l'emprunt bancaire	602	253
Amortissement des frais d'émission et de gestion	6 210	14 656
	<u>951 130 \$</u>	<u>956 647 \$</u>

7. DÉPÔT À TERME

Dépôt à terme portant intérêt au taux de 4,3 % et échéant le 1<sup>er</sup> avril 2008.

8. CRÉANCES

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Clients	713 683 \$	568 601 \$
Aide gouvernementale	463 894	173 000
Autres	119 817	108 407
	<u>1 297 394 \$</u>	<u>850 008 \$</u>

## 9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2008			2007
	Coût	Amortissement cumulé	Net	Net
Terrains	28 069 \$	- \$	28 069 \$	28 069 \$
Bâtisses, aires d'entreposage et de stationnement	3 952 402	2 482 884	1 469 518	1 262 374
Installations portuaires <sup>(1)</sup>	41 099 464	24 798 615	16 300 849	16 078 454
Véhicules et équipement	784 941	560 378	224 563	230 084
Réseaux d'eau potable et d'égout	7 340 602	5 040 298	2 300 304	2 463 816
Usine et réseau de distribution d'eau industrielle <sup>(1)</sup>	12 039 887	9 678 138	2 361 749	2 771 132
Réseaux de transport :				
Routes et rues	10 165 751	8 603 533	1 562 218	1 649 660
Réseau ferroviaire	1 472 564	503 120	969 444	1 006 359
Mobilier et équipement de bureau	283 375	240 950	42 425	38 316
	<u>77 167 055 \$</u>	<u>51 907 916 \$</u>	<u>25 259 139 \$</u>	<u>25 528 264 \$</u>

<sup>(1)</sup> Les installations portuaires et l'usine et le réseau de distribution d'eau industrielle comprennent des montants respectifs de 914 565 \$ et 15 866 \$ d'immobilisations en cours de construction qui ne sont pas amortis.

## 10. AIDE GOUVERNEMENTALE REPORTÉE - COÛT AMORTI

	2008	2007
Gouvernement du Québec	1 127 323 \$	858 628 \$
Gouvernement du Canada	421 288	466 578
Ville de Bécancour	803 809	845 398
	<u>2 352 420 \$</u>	<u>2 170 604 \$</u>

Au cours de l'exercice, un montant de 290 894 \$ (2007 : 396 258 \$) a été constaté dans l'aide gouvernementale reportée. Ce montant se rapporte à l'acquisition d'immobilisations corporelles.

## 11. EMPRUNT BANCAIRE

La Société dispose d'une marge de crédit bancaire de 1 500 000 \$ garantie par le gouvernement du Québec, renouvelable annuellement le 31 octobre. Les montants prélevés portent intérêt au taux préférentiel. Au 31 mars 2008, le taux préférentiel est de 5,25 % (2007 : 6 %) et le solde de cet emprunt bancaire est nul.

## 12. DETTE À LONG TERME

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Billet à terme du Fonds de financement du gouvernement du Québec taux effectif de 3,758 %, capital de 4 000 000 \$ remboursable en avril 2008 <sup>(1)</sup>	3 999 547 \$	4 000 000 \$
Billet à terme du Fonds de financement du gouvernement du Québec taux effectif de 6,284 %, capital de 10 000 000 \$ remboursable en octobre 2012	9 963 102	10 000 000
Billet à terme du Fonds de financement du gouvernement du Québec taux effectif de 4,906 %, capital de 4 000 000 \$ remboursable en décembre 2015	<u>3 977 984</u>	<u>4 000 000</u>
	17 940 633	18 000 000
Portion à court terme de la dette à long terme	<u>1 000 000</u>	-
	<u>16 940 633 \$</u>	<u>18 000 000 \$</u>

<sup>(1)</sup> Un montant de 3 000 000 \$ a été refinancé le 28 mai 2008 auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec, taux effectif de 4,53 %, capital remboursable en décembre 2017.

## 13. ENGAGEMENTS

### **PARTICIPATION AUX RÉSEAUX D'EAU POTABLE ET D'ÉGOUT DE LA VILLE DE BÉCANCOUR**

En vertu d'une entente avec la Ville de Bécancour ratifiée par le gouvernement du Québec le 11 avril 1973, la Société est autorisée à participer jusqu'en l'an 2011 au financement des réseaux d'eau potable et d'égout desservant le parc industriel et une partie de la Ville de Bécancour.

À ce titre, la Société s'est engagée à payer annuellement le service de la dette relatif à un règlement d'emprunt de la Ville de Bécancour. Au 31 mars 2008, le solde de cet engagement s'élève à 175 100 \$ (2007 : 213 300 \$). La participation (capital et intérêts) au cours de l'exercice s'élève à 47 464 \$ (2007 : 47 716 \$).

## 14. FLUX DE TRÉSORERIE

Les renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie s'établissent comme suit :

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
<b>Variation des éléments d'actif et de passif liés à l'exploitation</b>		
Créances	(447 386) \$	1 012 943 \$
Stock de pièces de rechange	(686)	2 757
Frais payés d'avance	25 148	(2 501)
Charges à payer et frais courus	46 835	(45 562)
Intérêts courus sur la dette à long terme	1 598	(982)
Produits reportés	(1 217)	(3 583)
Provision pour congés de maladie	44 501	(32 322)
	<u>(331 207) \$</u>	<u>930 750 \$</u>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>		
Encaisse	605 081 \$	656 753 \$
Dépôt à terme	1 300 000	1 300 000
	<u>1 905 081 \$</u>	<u>1 956 753 \$</u>
<b>Information supplémentaire</b>		
Intérêts payés sur la dette à long terme	<u>942 720 \$</u>	<u>942 720 \$</u>

En date du 31 mars 2008, le poste « Retenues sur contrats » inclut des acquisitions d'immobilisations pour un montant de 17 817 \$ (2007 : 12 773 \$) et le poste « Charges à payer et frais courus » inclut des acquisitions d'immobilisations pour un montant de 858 940 \$ (2007 : 0 \$).

## 15. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers qui sont mesurées à la valeur d'échange, la Société est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlées directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumise, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. La Société n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

## 16. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

### RÉGIME DE RETRAITE

Les membres du personnel de la Société participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) ou au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Ces régimes interentreprises sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2008, le taux de cotisation de la Société pour le RREGOP a augmenté de 7,06 % à 8,19 % de la masse salariale cotisable et de 7,78 % à 10,54 % de la masse salariale cotisable pour le RRPE et le RRAS.

Les cotisations de la Société imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 49 046 \$ (2007 : 46 553 \$). Les obligations de la Société envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

<b>PROVISION POUR CONGÉS DE MALADIE :</b>	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Solde au début	99 386 \$	131 708 \$
Charge de l'exercice	92 339	18 576
Prestations versées au cours de l'exercice	(47 838)	(50 898)
Solde à la fin	<u>143 887 \$</u>	<u>99 386 \$</u>

## 17. INSTRUMENTS FINANCIERS

### JUSTE VALEUR

La juste valeur est le montant de la contrepartie dont conviendraient des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence.

La juste valeur des instruments financiers à court terme est équivalente à la valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée.

La juste valeur de la dette à long terme est déterminée au moyen de la valeur actualisée des flux monétaires futurs en vertu des accords de financement actuels, selon des taux d'intérêts offerts sur le marché au gouvernement du Québec pour des emprunts comportant des conditions et des échéances semblables.

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Dette à long terme (incluant la portion à court terme) :		
Valeur comptable	17 940 633 \$	18 000 000 \$
Juste valeur	19 192 275 \$	18 934 314 \$

## GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

## RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

La volatilité des taux d'intérêt se répercute sur la juste valeur des actifs et des passifs financiers (risque du marché lié au taux d'intérêt).

La dette à long terme porte des taux d'intérêt fixes. Étant donné que la Société prévoit le refinancement complet de ces emprunts à leurs échéances, les risques auxquels est exposée la dette à long terme ne peuvent être estimés par la Société.

## RISQUE DE CRÉDIT

La Société n'est exposée à aucun risque important à l'égard d'un client en particulier ou d'une quelconque contrepartie. La Société évalue la condition financière de ses clients sur une base continue et examine l'historique de crédit de tout nouveau client. La Société établit une provision pour créances douteuses en tenant compte du risque de crédit de clients particuliers, des tendances historiques et d'autres informations.

## 18. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2007 ont été reclassés afin de rendre la présentation conforme avec celle adoptée en 2008.

---

## CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS

Les administrateurs de la Société sont tenus de respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie prévus par la loi. Une copie du Code d'éthique et de déontologie des administrateurs de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour peut être obtenue en s'adressant à nos bureaux.

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2008

ISBN-978-2-550-53910-0

ISSN-1183-9902



**SOCIÉTÉ DU  
PARC INDUSTRIEL  
ET PORTUAIRE  
DE BÉCANCOUR**

1000, boulevard Arthur-Sicard,  
Bécancour (Québec)  
G9H 2Z8

Tél. : 819 294-6656  
Télec. : 819 294-9020  
Courriel : [spipb@spipb.com](mailto:spipb@spipb.com)

[spipb.com](http://spipb.com)

*Société du parc  
industriel et portuaire  
de Bécancour*

Québec 